

Portrait social de quartier

Plainpalais – Jonction

Genève,
ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch

LE PORTRAIT SOCIAL DE QUARTIER: UN OUTIL DE LA POLITIQUE SOCIALE D



Pour adapter l'action de la Politique sociale de proximité (PSP) aux besoins de la population dans les différents quartiers, il est nécessaire de connaître les conditions de vie, les évolutions et la situation sociale du quartier concerné, mais aussi d'avoir une image de son potentiel inclusif.

C'est le but de ce portrait social du quartier Plainpalais-Jonction.

Cette description s'appuie à la fois sur des données quantitatives et qualitatives, sur le retour d'expériences des différents services municipaux et sur les besoins exprimés par les habitant-e-s, à travers le tissu associatif.

Cette analyse doit permettre d'élaborer un plan d'actions adapté à l'évolution des besoins sociaux de la population du quartier.

E PROXIMITÉ

Pour intégrer les objectifs des politiques sociales municipales

La PSP, pilotée par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, a pour objectif de renforcer la cohésion sociale et de développer les solidarités afin de prévenir les ruptures - le plus souvent associées à des situations de précarité - et de lutter contre l'exclusion.

Cette politique cherche à promouvoir le bien-être de la population. Elle part du principe que la cohésion sociale et la possibilité d'agir collectivement sur son propre environnement améliorent la qualité de vie et contribuent au bien-être et à une meilleure santé.

La PSP cible certains publics en fonction de moments particuliers dans leurs parcours de vie. Une grande attention est ainsi portée aux enfants et aux jeunes, et plus généralement aux familles, afin de faire évoluer leur situation et de prévenir des processus de précarisation et d'exclusion. Les personnes âgées, dont le nombre est en constante augmentation, sont également un public prioritaire, compte tenu du risque d'isolement qu'elles courent. Les personnes nouvellement arrivées dans le canton sont aussi au centre des préoccupations.

La PSP s'adapte aux besoins spécifiques de chaque quartier pour toucher l'ensemble des publics et proposer une action intégrée. Elle est mise en œuvre de manière transversale par les différents services du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. Elle ne saurait se passer de l'engagement de nombreux partenaires publics et associatifs, avec lesquels elle entend renforcer des synergies positives.

Des prestations pour toutes et tous

La PSP s'appuie ainsi sur l'inclusion sociale en invitant la population à participer à la vie de la Cité et à développer les solidarités de proximité. En d'autres termes, elle veut améliorer les conditions de vie du quartier, favoriser l'entraide, promouvoir les relations intergénérationnelles et faciliter l'intégration.

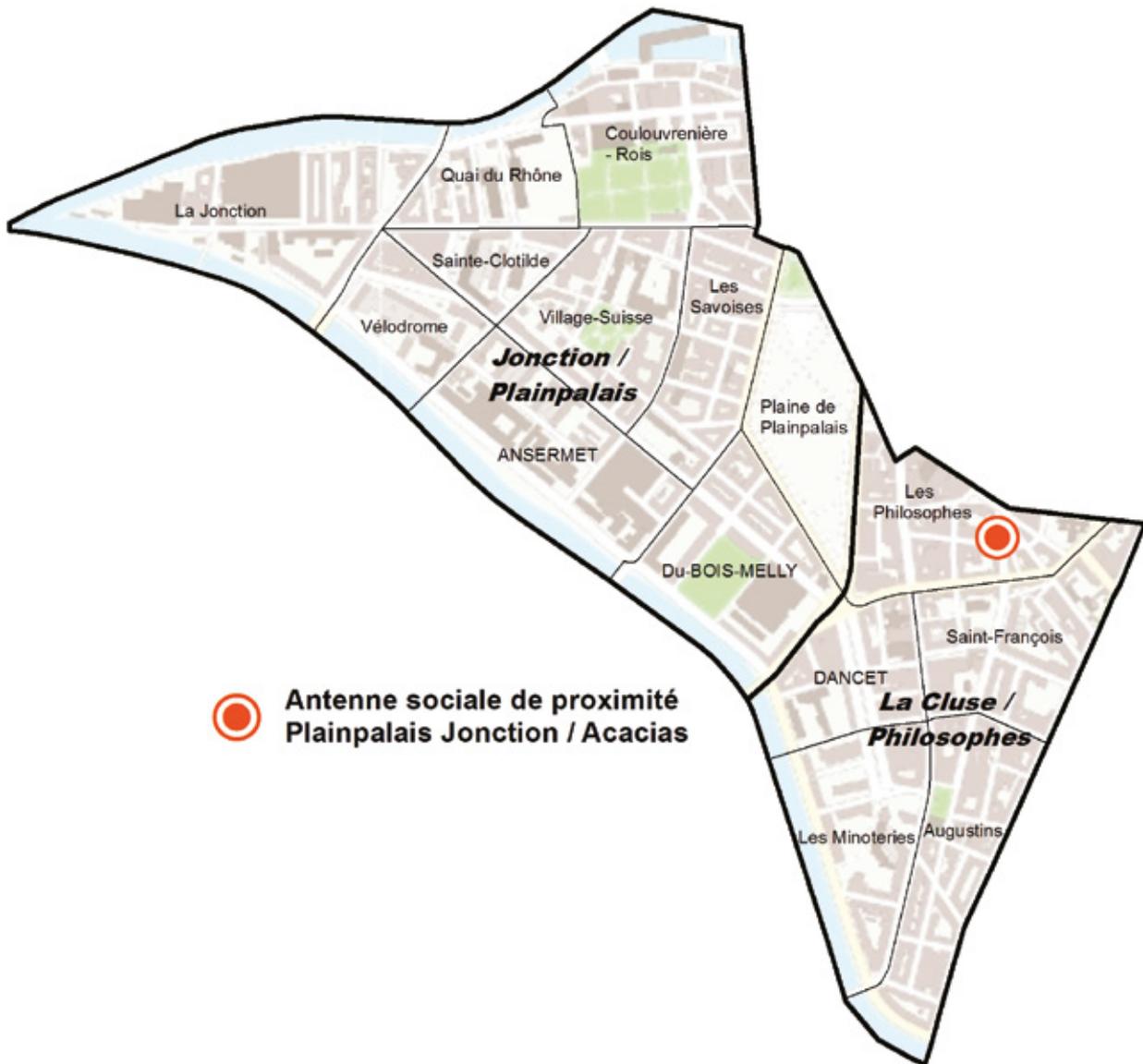
Ainsi, pour se donner les moyens d'agir au cœur des quartiers, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité propose des prestations et gère des équipements de proximité permettant les rencontres entre les habitant-e-s, notamment les Espaces de quartier et les salles mises à disposition dans les écoles. En novembre 2016, quatre Antennes sociales de proximité (ASP) ont été implantées dans les quartiers, consolidant le dispositif social de proximité existant. Elles sont chargées de stimuler le développement local en s'appuyant sur les réseaux de partenaires.

Une information pertinente, une orientation adéquate – et le cas échéant un accompagnement ad hoc – permettent aux habitant-e-s de connaître et d'accéder aux prestations sociales auxquelles ils ont droit, qu'elles soient fournies par la Ville ou par d'autres partenaires.

Cette politique bénéficie en outre de l'expertise des travailleurs sociaux hors murs, du personnel du Service des écoles et de celui des institutions de la petite enfance qui sont également à l'écoute et au service des habitant-e-s.



CARTOGRAPHIE DU QUARTIER



Ce portrait social couvre deux secteurs statistiques : *La Cluse-Philosophes* et *Plainpalais-Jonction*.
Pour faciliter la lecture de ce document, ces deux zones sont désignées respectivement par *Plainpalais* et *Jonction*.

TISSU URBAIN ET QUALITÉ DE VIE À JONCTION - PLAINPALAIS

Le tissu urbain et la qualité de vie locale sont des déterminants du vivre ensemble et du lien social, essentiels au bien-être des habitant-e-s.

Tissu urbain

L'ensemble du territoire est très dense en termes de population, logements, emplois et commerces de proximité et souffre d'un manque d'espaces verts.

Le secteur de Plainpalais connaît une densité de population encore plus marquée – la plus élevée de Genève – et concentre plus de commerces, alors que celui de la Jonction comprend plus de bureaux, de lieux de détente et de loisirs. Ce dernier concentre aussi plusieurs bâtiments universitaires. Compte tenu de cette concentration de population et de l'importante fréquentation, de jour comme de nuit, ce territoire est très animé.

Ce dynamisme et cette fréquentation génèrent des nuisances dans certaines rues avec d'importants regroupements nocturnes, du bruit, de l'insalubrité et des activités de deal.

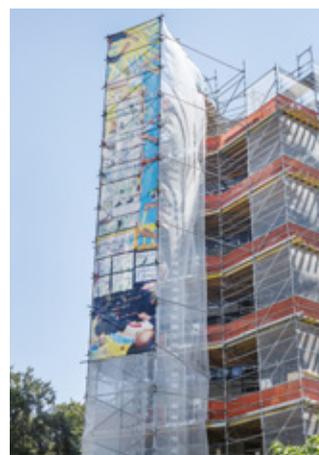
Développement urbain

Dans ce territoire très dense, le potentiel de développement urbain est relativement faible, ce qui n'exclut pas certains projets d'envergure, comme la construction de l'écoquartier Carré-Vert sur l'ancien site d'Artamis, à la Jonction,

l'importante rénovation des Minoteries, la reconstruction d'immeubles à la rue des Maraîchers ou des surélévations.

Dans le secteur de la Jonction il existe un sentiment de gentrification, touchant en particulier les sous-secteurs Du-Bois-Melly, des Savoises et de la Jonction. Il résulte d'une transformation du tissu social du quartier de ce secteur, historiquement industriel et ouvrier. Cette évolution va dans le sens d'une plus grande hétérogénéité sociale et culturelle. Elle questionne le lien qu'entretiennent les différents groupes de population et l'identité de quartier.

Les deux secteurs ont une configuration urbaine semblable. Le territoire est à la fois très dense et dynamique, avec un potentiel de développement urbain relativement limité. Plainpalais est encore plus concentré.



RISQUES SOCIAUX À JONCTION - PLAINPALAIS



Certaines dispositions et trajectoires de vie favorisent les processus menant à la rupture sociale et à l'exclusion, à commencer par la précarité. Les risques sont plus ou moins prononcés tout au long du parcours de vie. Les phases de l'enfance et de la jeunesse sont déterminantes.

Par ailleurs, les personnes du 3^{ème} et 4^{ème} âge présentent aussi un risque. Pendant ces périodes de la vie, le réseau social, les ressources financières et la mobilité auront tendance à diminuer. Les risques sont également accrus pour la nouvelle population, notamment étrangère.



Précarité sociale

Plusieurs indicateurs mettent en évidence des situations de précarité et des risques de rupture sociale importants à la Jonction. Le taux de chômage et la part des habitant-e-s à l'aide sociale sont supérieurs à ceux de la commune, tandis que le niveau de salaire est bien inférieur. Mais le secteur n'est pas homogène du point de vue social. La précarité est particulièrement marquée sur la bande de territoire des sous-secteurs du *Vélodrome*, de *Sainte-Clotilde* et du *Quai du Rhône*. Le nombre de personnes qui connaissent des difficultés est aussi important dans les sous-secteurs d'*Ansermet* et du *Village-Suisse*. La précarité y revêt un caractère plutôt structurel. En d'autres termes, beaucoup de ces situations sont durables, voire héritées, c'est-à-dire sans liens avec des accidents de vie. Cette précarité s'exprime souvent par un cumul de difficultés (pauvreté, chômage, dépendances, mauvaise santé, analphabétisme, etc.).



La mauvaise qualité des logements du quartier y participe également. En effet, de nombreux appartements sont vétustes et un phénomène de densification est très fortement suspecté. Cette situation est sans doute liée à l'impossibilité de déménager lorsque la famille s'agrandit, mais aussi à un phénomène de regroupement familial ou de solidarité communautaire parmi les populations migrantes, y compris clandestines. La pratique des sous-locations abusives (marchands de sommeil) contribue aussi à ce phénomène.

A Plainpalais, les indicateurs signalent un niveau de précarité moins important qu'à la Jonction, mais supérieur à la moyenne genevoise. Le sous-secteur *Les Minoteries* concentre une part importante de personnes en situation à risques. Des difficultés liées aux logements sont également signalées, ainsi que la présence de familles migrantes en situation de grande précarité. Enfin, un nombre important de personnes seules vivent dans ce secteur, ce qui augmente le risque d'exclusion sociale.

Situations familiales et jeunesse

La vie quotidienne est difficile pour de nombreuses familles, compte tenu de cette situation et du pourcentage élevé de familles monoparentales. En plus d'aggraver les difficultés financières et les risques d'exclusion, la monoparentalité est un obstacle supplémentaire à l'insertion professionnelle ou à la formation du parent.

Le cumul des problématiques sociales et le caractère structurel de la situation de précarité d'un nombre important d'habitant-e-s ont un impact réel sur le parcours de vie des enfants et la situation des jeunes, en termes d'opportunités de développement, de socialisation et d'égalité des chances. Le risque de reproduction des inégalités et de rupture sociale est marqué. L'influence de la situation sociale des parents sur le parcours des enfants se traduit en effet par des difficultés d'insertion professionnelle accrues chez les jeunes.

Mais il n'existe pas d'éléments statistiques suffisants permettant d'en mesurer l'ampleur sur ce territoire précis.

Aîné-e-s

Dans les deux secteurs, la part d'aîné-e-s s'avère moins élevée que la moyenne genevoise et le nombre de personnes du 4^{ème} âge tend à diminuer, contrairement à la tendance générale. Toutefois, le nombre de personnes entre 65 et 79 ans augmente un peu plus rapidement qu'en ville de Genève.

Si la situation des aîné-e-s n'est pas alarmante sur un plan démographique, les risques d'exclusion sont plus marqués dans certaines zones, en raison d'une proportion plus importante de seniors, mais aussi de leur situation de précarité. Ce risque concerne plus spécifiquement le sous-secteur *Ansermet*, où d'anciennes générations ouvrières occupent les barres Honegger, mais aussi ceux de *Vélodrome* et des *Minoteries*. Le nombre d'aîné-e-s est toutefois en nette diminution dans ces sous-secteurs depuis quelques années.

Nouveaux habitant-e-s, étrangers et étrangères

Les mouvements de population et la part d'étrangers et étrangères dans ces secteurs s'inscrivent dans les moyennes de la ville de Genève. Cependant, les deux secteurs rencontrent une problématique spécifique concernant les migrant-e-s, en particulier les clandestin-e-s. Il n'existe pas d'évaluation chiffrée de ces populations, mais les informations relevées par les responsables des écoles mettent en évidence une part importante d'élèves clandestin-e-s.

Un grand nombre de nouvelles familles étrangères font face à des situations de grande précarité. Elles rencontrent une multitude d'obstacles à l'intégration et sont confrontées à des barrières qui entravent leur recours aux prestations sociales. De plus, on relève une proportion importante d'hommes seuls parmi les migrant-e-s. Les risques d'exclusion sociale sont donc avérés

pour ces populations. L'objectif affiché qui est de favoriser l'égalité des chances dans le parcours des enfants est ainsi rapidement compromis.

Part de la population qui perçoit un subside lié à un droit à l'aide sociale* par sous-secteur

Plainpalais	Les Philosophes	10.1%
	Saint-François	13.5%
	Augustins	10.6%
	Dancet	11.7%
	Les Minoteries	17.5%
	Total	12.5%
Jonction	La Jonction	12.1%
	Coulouvrenière - Rois	11.5%
	Quai du Rhône	22.7%
	Les Savoises	9.4%
	Du-Bois-Melly	11.2%
	Ansermet	16.9%
	Vélodrome	20.1%
	Village-Suisse	14.4%
	Sainte-Clotilde	25.4%
Total	14.6%	
Ville de Genève	11.2%	

* Au bénéfice d'une aide financière de l'Hospice général ou d'une prestation complémentaire AVS/AI

Sources : OCSTAT - Service de l'assurance maladie, état au 31.12.2017

Le territoire connaît des poches de précarité, dans lesquelles certaines populations cumulent les problématiques sociales et les obstacles à l'inclusion. La situation est particulièrement marquée dans une partie du secteur de la Jonction, mais concerne aussi Les Minoteries, à Plainpalais. Des groupes différents sont concernés: des personnes établies dans une situation de précarité structurelle, des migrant-e-s (dont de nombreuses et nombreux clandestin-e-s), mais aussi des aîné-e-s. Des familles sont également touchées et cela influence nécessairement les conditions de développement et l'égalité des chances des enfants. Les risques d'exclusion et de rupture en raison de difficultés sociales majeures sont importants sur ce territoire.



INCLUSION SOCIALE À JONCTION - PLAINPALAIS



On distingue deux types d'approche dans les réponses apportées aux problématiques sociales en termes de précarité, de rupture sociale et d'exclusion. La première propose une assistance à un besoin individuel non couvert. La seconde, axée sur l'environnement urbain et social, cherche à améliorer le bien-être et la qualité de vie à l'échelle de la collectivité en s'appuyant sur le lien social. Cette approche est de la compétence du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. L'inclusion sociale constitue le levier d'action majeur de la Politique sociale de proximité.

Favoriser l'inclusion sociale consiste non seulement à permettre à toute personne de participer à la vie de la Cité et d'y jouer un rôle actif, mais aussi de développer les solidarités de proximité. Pour y parvenir, il est important d'offrir les infrastructures et les possibilités permettant aux habitant-e-s de se rencontrer, de se lier et de s'entraider. Ceci passe par un travail de soutien et de développement du secteur associatif (organisation entre résident-e-s), du secteur socioéducatif et culturel (Maisons de quartier, centres de loisirs, ludothèques, etc.) et de l'ensemble des acteurs de proximité.



Le territoire jouit d'un fort potentiel inclusif en termes de vie de quartier et de réponse de proximité.

Le territoire est dynamique, avec de nombreux commerces, des lieux de rencontres et de loisirs (bistrot, Usine, salle communale de Plainpalais, Palladium, etc.), ainsi que des espaces à vocation culturelle (Musée d'ethnographie de Genève (MEG), Usine Kugler, Mamco, etc.). La plaine de Plainpalais contribue à la vie de quartier, en accueillant des marchés, les

puces et des événements d'envergure (cirque, expositions, etc.). Les équipements et les salles de réunions proposées aux habitant-e-s et aux associations facilitent les rencontres. Du reste, le Carré-Vert offrira prochainement aux habitant-e-s de la Jonction un espace important dédié aux commerces de proximité, ateliers, PME, locaux associatifs et culturels, ainsi qu'aux équipements publics.

Toutefois, du fait de sa densité, le territoire manque d'espaces de détente et de rencontre, en particulier de parcs et de zones verdure malgré le fait que les bords du Rhône et de l'Arve offrent des espaces très fréquentés. A titre d'exemple, le parc Gourgas, à la Jonction, est un lieu central d'activités et de rassemblement très souvent saturé. Cette situation a incité la population à se mobiliser pour la création d'un parc à la pointe de la Jonction, ce qui a suscité des prises de position favorable du Canton et de la Ville de Genève. De même, l'association 60x60 s'engage pour dynamiser les squares.

Le secteur de la Jonction maintient une vie et une identité affirmée, à l'image de l'investissement des associations dans la vie du quartier (60x60, Association des habitants de la Jonction, ARVe ou l'association AIDEC, par exemple) et des événements réguliers organisés par la Maison de quartier et/ou la municipalité (La fête du printemps, La parade du père fouettard, La ville est à vous, L'été à la Jonction, etc.). C'est moins vrai à Plainpalais, ce qui n'empêche pas ce secteur de proposer des événements réguliers qui enrichissent la vie locale (Chaumettes en été par exemple).

Les différents acteurs publics contribuent au niveau local à lutter contre les risques sociaux. A noter la présence d'un Point info, d'une Antenne sociale de proximité (ASP), de CAS, d'antennes de l'imad, de l'OFPC et la Cité des métiers, etc. Le territoire dispose également d'une offre d'équipements socioculturels, avec ses trois Maisons de quartier, deux bibliothèques municipales (celle des Minoteries est fermée durant la rénovation du bâtiment) et sa ludothèque.

De plus, la vie associative y est également bien développée. Même si la Jonction ne dispose pas d'une structure généraliste de coordination entre les différents acteurs institutionnels et associatifs, ceux-ci ont des contacts réguliers. Ce réseau est particulièrement bien entretenu par la *Maison de quartier de la Jonction* qui constitue un point d'ancrage dans le quartier. Elle est en contact régulier avec nombre de partenaires locaux et assume un rôle de courroie de transmission. De plus, le quartier dispose d'une *Coordination enfants*.

A l'instar de la Jonction, Plainpalais ne dispose pas de structure généraliste réunissant les différents acteurs du quartier. Cette situation n'est pas compensée par un maillage fort du réseau, ce qui préteinte la qualité de la diffusion de l'information et le potentiel d'action collective. Mais le quartier est doté d'une *Coordination prévention*, tournée vers le public des adolescent-e-s et de la jeunesse. A noter que l'ASP travaille sur une meilleure mise en réseau des partenaires du secteur.

Précarité

Ce territoire abrite plusieurs acteurs majeurs dans le domaine de la précarité. En plus des acteurs institutionnels, comme le *Club social rive gauche* pour les grands précaires, on peut citer *Caritas* et le *CSP*, mais aussi *La Roseraie* et le *Centre d'intégration culturelle* qui s'adressent plus spécifiquement aux migrant-e-s. De nombreux magasins de seconde main sont également implantés dans le quartier de Plainpalais.

Familles et enfance

Différents acteurs des deux secteurs (les bibliothèques, la ludothèque, le *Cerf-Volant*, l'*Ecole des parents*, ainsi que les Maisons de quartier) offrent des activités, des moments de rencontre, mais aussi des conseils et de la solidarité aux enfants et aux familles, dont certaines sont dans des situations difficiles. Ceci est d'autant plus vrai pour l'*ATB* et la *Maison de quartier de la Jonction* qui se situent justement dans des zones où se concentrent des familles

avec des problématiques sociales plus lourdes. La présence de ces différents acteurs comble, en partie, une carence institutionnelle criante en matière d'activités parascolaires pour les 12-15 ans.

Les crèches et les écoles jouent un rôle central non seulement pour la socialisation des enfants, mais aussi pour aider les familles dans le besoin, par le biais, par exemple, de soutiens administratifs et d'orientations vers les prestations les plus adaptées. Ce rôle est renforcé dans les écoles *Hugo-de-Senger* et *Cité-Jonction* qui font partie du réseau d'enseignement prioritaire (REP)¹.

Par ailleurs, les différents acteurs du domaine de l'enfance de la Jonction se mobilisent sur des questions liées à la sécurité et au bien-être des enfants du quartier via la *Coordination Enfants*, renforçant ainsi la réponse de proximité dans le secteur.

Ces structures institutionnelles et socioculturelles sont saturées. Elles relèvent un manque de places d'accueil, de locaux et/ou de personnel et ne sont donc pas toujours en mesure de jouer leur rôle et de contribuer concrètement à l'égalité des chances des enfants. Il faut aussi souligner que ce bassin important de population ne dispose que d'une seule ludothèque.

A la Jonction, l'inquiétude s'exprime assez largement en prévision de l'arrivée de nouvelles familles au Carré-Vert, bien que des nouvelles structures spécifiquement dédiées à l'enfance et à la petite enfance soient prévues (crèches, équipements scolaires et parascolaires). Par ailleurs, en matière de petite enfance, le taux de couverture des besoins exprimés par les familles est le plus faible de Genève. Or, ces structures sont essentielles pour la socialisation des enfants, plus particulièrement pour ceux qui ont le plus de carences. Cette situation a aussi des répercussions sur la capacité de détection et d'aide aux familles en difficulté et peut représenter un frein à l'insertion professionnelle des parents, d'autant plus pour les familles monoparentales.



¹ Ce réseau cantonal vise à favoriser l'égalité des chances en matière de réussite scolaire. Une des conditions pour en faire partie est que plus de 55% des parents d'élèves soient issus de catégories socioéconomiques défavorisées.



En d'autres termes, si l'offre et la mobilisation de proximité est bien présente, elle peine à répondre aux besoins, particulièrement en matière de places d'accueil pour les tout-petits, alors même qu'il s'agit d'une des zones de la ville où la nécessité de réponse de proximité est la plus affirmée.

Jeunesse

Il existe des espaces extérieurs où les jeunes peuvent se réunir, dont plusieurs équipements sportifs, avec le fameux Skatepark. Le manque le plus patent, concerne surtout des lieux de rencontre fermés, à prix accessibles ou qui leur seraient destinés, tels que des locaux en gestion accompagnée. Certain-e-s bénéficient tout de même des Maisons de quartier.

Celles-ci interviennent dans le domaine de l'insertion professionnelle. Certaines apportent leur aide à la rédaction de CV et partagent leur réseau, en faisant le lien avec les commerçants (pour des places d'apprentissage ou des petits jobs) ou avec des acteurs locaux comme la *Boîte à boulots* et l'*OFPC* (avec la *Cité des métiers*). Par ailleurs, *Caritas jeunesse* aide aussi à la rédaction de CV. Des jeunes en rupture sont formés chaque été dans le cadre du projet *Lâche pas ta bouée*.

Il faut souligner l'engagement des travailleurs sociaux hors murs auprès des jeunes en difficultés.

Aîné-e-s

L'offre de proximité est développée, ce qui favorise aussi le lien et la solidarité, à l'image de cafetiers inquiets lorsque la clientèle régulière est absente.

Le réseau institutionnel et associatif est jugé bon. Les Espaces de quartier sont prioritairement ouverts aux aîné-e-s. Deux associations de seniors (*Plainpa-vivant* et *Le 3^{ème} optimiste*) et le *Mouvement des aînés* sont implantées; le CSP et Caritas offrent des activités pour les seniors et il existe un foyer de jour à Plainpalais (Oasis). De plus, des paroisses organisent des repas et des lotos. *L'imad* couvre le territoire et des acteurs cantonaux, tels que *Pro Senectute* et *l'AVIVO*, y sont basés aussi. Enfin, plusieurs actions sont mises en place pour prévenir l'isolement,

telles que les repas *Autour d'une table* qui leur donne la possibilité de partager un moment au restaurant ou le *Troc social*, ouvert à toute la population, et qui offre une opportunité de participer en tant que bénévole ou en tant que bénéficiaire à un échange de services.

Pourtant, une partie des seniors, notamment les plus âgé-e-s et celle et ceux qui cumulent des problématiques sociales lourdes, ne veulent pas ou ne peuvent pas jouir de cette offre. Il s'agit dès lors d'essayer d'atteindre ce public, à domicile, comme le font en particulier les professionnel-le-s de *l'imad*, mais auquel certain-e-s aîné-e-s précaires ne peuvent plus faire appel pour des raisons financières.

Nouveaux habitant-e-s, étrangers et étrangers

Le territoire compte de nombreuses et nombreux migrant-e-s et clandestins, une population qui court un risque important d'exclusion. Certains acteurs de proximité leur viennent en aide. C'est le cas notamment de la *Bibliothèque municipale de la Jonction* qui dispense des cours de français, *L'Ecole des mamans*, *La Roseraie* ou encore le *Centre d'intégration culturelle de la Croix-Rouge genevoise*. De surcroît, selon l'origine, le réseau communautaire est bien présent et solidaire. Néanmoins, ces populations ne bénéficient pas toujours des aides sociales et de l'offre de proximité. Le risque d'exclusion est ainsi plus important.

Les deux secteurs disposent d'un caractère inclusif affirmé, en raison de leur dynamisme et de leur offre de proximité institutionnelle, socioculturelle et associative.

Toutefois, cette offre est très largement saturée, notamment à l'égard de l'enfance, de la petite enfance et plus largement des familles. Or, il s'agit d'une zone où le besoin de réponse de proximité à l'égard de ces populations s'avère le plus nécessaire.

A la Jonction, le réseau entre acteurs de proximité fonctionne bien, rendant l'action collective plus efficace. A Plainpalais, le maillage est moins développé, ce qui représente une faiblesse évidente.

CONCLUSION

Les deux secteurs abritent des poches de précarité dans lesquelles des groupes de populations rencontrent des problématiques sociales importantes et cumulées. La précarité revêt un caractère plutôt structurel, c'est-à-dire qu'elle ne découle pas d'accidents de parcours de vie. Le risque de rupture et d'exclusion sociale est donc important pour ces populations.

Ces situations touchent des résident-e-s bien établi-e-s, aîné-e-s compris, mais aussi une population de migrant-e-s, dont des clandestin-e-s. Un nombre élevé de familles est concerné et cela a nécessairement des effets sur les conditions de développement et l'avenir des enfants.

Le territoire bénéficie d'un caractère inclusif affirmé, grâce à son dynamisme et à son offre de proximité, qui amène une vie locale très riche et favorise les rencontres. De plus, de nombreux acteurs institutionnels, socioculturels et associatifs sont présents sur le territoire, favorisant les liens et l'expression d'une solidarité. A la Jonction, le réseau d'acteurs fonctionne bien, alors qu'à Plainpalais le maillage du réseau est plus faible, ce qui influence l'efficacité collective du secteur.

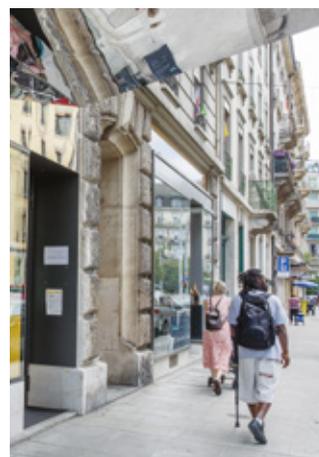
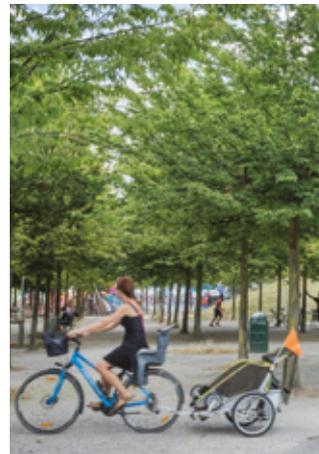
Plusieurs acteurs relèvent que l'offre en matière de prestations pour l'enfance et la petite enfance est très sollicitée, voire saturée. Or, de nombreuses familles sont confrontées à des problématiques sociales lourdes nécessitant une réponse inclusive.

De surcroît, l'accès des populations migrantes et clandestines à l'offre de proximité et à la vie de quartier questionne, sachant que ces populations courent des risques importants en matière d'exclusion.

FOCUS

Dans les deux secteurs, l'action de proximité devrait en premier lieu porter sur les familles en grandes difficultés, plus particulièrement dans le champs de la petite enfance, mais aussi sur les familles migrantes et clandestines. En outre, les acteurs de proximité de Plainpalais gagneraient à s'organiser dans un réseau mieux établi afin de renforcer leur capacité d'action collective.

C'est dans ces directions que s'oriente le plan d'actions qui doit être mis en place pour répondre aux besoins sociaux identifiés dans ce portrait social du quartier Plainpalais – Jonction.



ANNEXE ZOOM STATISTIQUE

Tissu urbain et territoire

Tableau 1. Densité urbaine (fin 2017)

	Superficie (km ²)	Population résidente		Emplois (fin 2014)		Bâtiments		Logements	
		Nombre d'habitant-e-s	Densité (par km ²)	Nombre d'emplois	Densité (par km ²)	Densité (nb par km ²)	Part non résidentiels	Nombre de logements	Densité (par hectare)
Ville de Genève	15.9	202'428	12'726	189'291	11'900	570	19%	108'020	68
Cluse - Philosophes	0.5	16'707	35'962	8'146	17'534	1'279	11%	9'877	213
Jonction - Plainpalais	1.0	16'580	17'152	17'839	18'455	693	25%	9'305	96

Sources : OFS/OCSTAT - Statistique structurelle des entreprises, OCSTAT - Statistique cantonale de la population - Statistique du parc immobilier

Tableau 2. Surface non résidentielle: proportion de surface non-résidentielle par rapport à la surface du territoire (fin 2017)

	Total	Affectation de l'espace non résidentiel								
		Bureaux	Commerces	Culture, détente, loisirs, sport	Hôtellerie-restauration	Santé et soins	Aide sociale	Industrie, artisanat	Stockage, entreposage	Autre affectation
Ville de Genève	0.50	0.17	0.05	0.03	0.04	0.02	0.01	0.02	0.04	0.12
Cluse - Philosophes	0.62	0.16	0.12	0.04	0.05	0.02	0.01	0.02	0.08	0.12
Jonction - Plainpalais	0.75	0.26	0.05	0.06	0.04	0.01	0.01	0.05	0.07	0.21

Source: OCSTAT - Statistique du parc immobilier

Tableau 3. Équipements de la Politique sociale de proximité (2018)

	Type d'équipement de la politique sociale de proximité					
	Petite enfance / enfance	Ecole / Cuisine scolaire	Aîné-e-s	Animation socio-culturelle	Dispositif social de proximité	Total
Ville de Genève	80	92	2	45	26	245
Cluse - Philosophes	6	8	0	3	5	22
Jonction - Plainpalais	7	9	0	5	2	23

Source: Département de la cohésion sociale et de la solidarité - Ville de Genève

Structure démographique

Tableau 4. Structure démographique (fin 2017)

Age	Part d'habitant-e-s			Evolution du nombre d'habitant-e-s 2011-2017		
	Ville de Genève	Cluse - Philosophes	Jonction - Plainpalais	Ville de Genève	Cluse - Philosophes	Jonction - Plainpalais
0-5 ans	5.9%	5.5%	6.0%	+7.5%	+4.7%	+14.3%
6-14 ans	7.4%	5.7%	6.8%	+4.6%	-4.0%	+8.3%
15-24 ans	10.1%	10.3%	10.6%	+1.7%	+7.4%	+4.3%
25-39 ans	26.6%	31.2%	30.8%	+3.7%	+0.3%	+2.2%
40-64 ans	34.0%	34.1%	33.4%	+7.9%	+8.4%	+9.7%
65-79 ans	10.9%	9.8%	8.7%	+6.0%	+9.5%	+6.4%
80 ans et plus	5.1%	3.4%	3.8%	+4.5%	-0.9%	-1.0%
Total général	100%	100%	100%	+5.5%	+4.5%	+6.2%
Nationalité						
Etrangers	48%	52%	50%	+8.5%	+11.0%	+11.2%
Suisses	52%	48%	50%	+2.8%	-1.7%	+1.6%

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Profil socio-économique

Tableau 5. Niveau de formation de la population résidente (moyenne 2011-2015*)

	Niveau de formation de la population résidente de 15 ans ou plus*			
	Degré primaire	Degré secondaire	Degré tertiaire	Total
Ville de Genève	30% (± 0.5)	28% (± 0.5)	42% (± 0.5)	100%
Cluse - Philosophe	32% (± 1.8)	25% (± 1.6)	43% (± 2.1)	100%
Jonction - Plainpalais	24% (± 1.9)	28% (± 1.7)	39% (± 2.1)	100%

*Estimation basée sur un échantillon consolidé sur plusieurs années (2011 à 2015), dont la marge d'erreur indiquée est basée sur un intervalle de confiance à 95%.

Source : OFS/OCSTAT - Relevé structurel

Tableau 6. Catégorie socio-professionnelle des parents d'élèves (2017)

	Catégorie socio-professionnelle des parents d'élèves					
	Divers et sans indication	Ouvriers	Employés et cadres intermédiaires	Petits indépendants	Cadres supérieurs et dirigeants	Total
Ville de Genève	12.6%	24.8%	37.7%	3.8%	21.1%	100%
Cluse - Philosophe	13.9%	32.8%	34.9%	4.6%	13.9%	100%
Jonction - Plainpalais	14.4%	31.9%	32.7%	3.9%	17.1%	100%

Source : SRED / Base de données scolaire (nBDS) / Etat au 31.12.2017

Tableau 7. Salaire médian selon le type de contribuable (2014)

	Distribution des salaires: quartiles, médiane et rapports interquartiles							
	Couples mariés				Célibataires			
	Q1	Médiane	Q3	Q3/Q1	Q1	Médiane	Q3	Q3/Q1
Ville de Genève	fr. 74'862	fr. 114'349	fr. 177'092	2.4	fr. 29'853	fr. 52'301	fr. 86'076	2.9
Cluse - Philosophe	fr. 67'971	fr. 102'278	fr. 150'311	2.2	fr. 33'163	fr. 52'631	fr. 83'173	2.5
Jonction - Plainpalais	fr. 65'059	fr. 98'998	fr. 147'438	2.3	fr. 30'420	fr. 48'809	fr. 78'198	2.6

Source: OCSTAT - Administration fiscale cantonale

Situation sociale

Tableau 8. Evolution du taux de chômage et du chômage de longue durée (2014-2017*)

	Taux de chômage ¹				Evolution 2014-2017
	2014	2015	2016	2017	Nb de chômeurs
Ville de Genève	6.4% (±0.1)	6.7% (±0.1)	6.4% (±0.1)	6.0% (±0.1)	-6%
Cluse - Philosophe	6.4% (±0.2)	6.4% (±0.2)	6.7% (±0.3)	6.2% (±0.2)	-2%
Jonction - Plainpalais	7.3% (±0.3)	7.5% (±0.3)	7.2% (±0.3)	7.1% (±0.3)	-3%

	Part de chômeurs de longue durée				Evolution 2014-2017
	2014	2015	2016	2017	Nb de chldld
Ville de Genève	23%	23%	23%	22%	-10%
Cluse - Philosophe	25%	22%	22%	22%	-11%
Jonction - Plainpalais	23%	25%	25%	21%	-12%

Sources: OFS/OCSTAT - Relevé structurel 2011-2015, SECO/Office cantonal de l'emploi - Statistique du marché du travail

* Situation en fin d'année.

¹ Le taux de chômage correspond à la part de chômeurs parmi la population active. Celle-ci est issue du relevé structurel 2011-2015, ce qui explique la marge d'erreur indiquée conjointement au taux de chômage. Par ailleurs, les fonctionnaires internationaux ne sont pas inclus dans la population active du relevé structurel, alors qu'ils le sont dans le calcul officiel du taux de chômage opéré par le SECO. Par conséquent, les taux présentés dans ce tableau ne correspondent pas aux chiffres diffusés par le SECO.

Tableau 9. Aide sociale (2017)

	Part de la population		
	à l'Hospice général	avec prestation complémentaire AVS/AI	avec allocation logement
Ville de Genève	5.0%	6.2%	1.4%
Cluse - Philosophe	5.9%	6.6%	2.0%
Jonction - Plainpalais	7.1%	7.4%	2.0%

Sources: Hospice général, OCSTAT - Service de l'assurance maladie

REMERCIEMENTS

Le portrait social du quartier Plainpalais – Jonction a été rédigé par l'Unité méthodes et diagnostic du Service social de la Ville de Genève.

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité souhaite remercier en premier lieu les acteurs de terrain pour leur disponibilité et la qualité des discussions, à savoir :

- Antenne de maintien à domicile de la Jonction – imad
- Antenne de maintien à domicile de Plainpalais – imad
- Association des habitants de la Jonction (AHJ)
- Association des habitants des Minoteries
- Bibliothèque municipale de la Jonction
- Caritas Genève
- Centre d'action sociale de la Jonction – Hospice Général
- Centre d'action sociale de Plainpalais – Hospice Général
- Centre d'intégration interculturelle de la Croix-Rouge genevoise
- Direction des écoles Cité-Jonction et Plantaporrêt
- Direction des écoles Hugo-de-Senger et Allobroges
- Maison de quartier ATB
- Maison de quartier de la Jonction
- Maison de quartier de Plainpalais
- Plainpa-vivant
- 60x60

Sans leur regard et leur expertise, ce portrait social n'aurait pas pu proposer une photographie détaillée des besoins de la population et des réponses de proximité.

Nos remerciements s'adressent également à l'Office cantonal de la statistique et au Service de recherche en éducation qui ont fourni les données statistiques par secteur, mais aussi au Service de l'urbanisme pour son apport cartographique et urbanistique.

Enfin, nous remercions les services du Département de la cohésion sociale et de la solidarité impliqués dans la mise en œuvre de la Politique sociale proximité, à savoir le Service social, le Service des écoles, le Service de la jeunesse et le Service de la petite enfance.

Impressum

Rédaction

Unité méthodes et diagnostic, Service social

Coordination

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Conception graphique

Agence EtienneEtienne

Crédits photographiques

Ville de Genève, Magali Girardin

Octobre 2018